

# POINT ANNUEL DU DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

BILAN 2022



## CONTEXTE

L'actualité juridique et réglementaire a encore une fois été très riche en 2022. Cette formation permet en une journée et demi d'avoir une connaissance de l'ensemble des textes législatifs, réglementaires et de régulation ainsi que des arrêts importants affectant directement l'activité bancaire et financière.

## OBJECTIFS

- Présenter l'actualité juridique et réglementaire de l'année 2022
- Prendre connaissance des textes législatifs, réglementaires, de régulation et des arrêts affectant directement l'activité bancaire et financière

## PUBLIC

- Responsables juridiques
- Juristes de banque et juristes financiers
- Responsables et collaborateurs conformité
- Avocats

## PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation
- Auto-évaluation

## PROGRAMME

Le programme pourra être adapté en fonction de l'actualité. Vous trouverez sur [rb-formation.fr](http://rb-formation.fr) le programme détaillé.

### JOURNÉE 1 animée par Alain Gourio

1. Textes et thèmes généraux France et Europe
2. Crédit
3. Responsabilité en matière de crédit
4. Garanties du crédit
5. Assurance emprunteur
6. Données personnelles
7. Lutte anti blanchiment et financement du terrorisme
8. Paiements
9. Voies d'exécution
10. Procédures collectives.

### JOURNÉE 2 animée par Bertrand Bréhier

1. Textes généraux français et communautaires
2. Positions / recommandations / doctrine des autorités
3. Jurisprudence / pratique décisionnelle

## FORMATEURS

**Bertrand Bréhier** est, depuis 2007, responsable adjoint du département « Réglementation bancaire et financière » de la Société Générale. Ce service est en charge du droit des marchés financiers (marchés réglementés, marchés de gré à gré et gestion d'actifs), de la réglementation bancaire (surveillance prudentielle, lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme), de la réglementation des assurances et de la coordination des relations avec les superviseurs prudentiels. Il est chargé d'enseignement à l'Université Côte d'Azur.



## JEUDI 26 ET VENDREDI 27 JANVIER 2023

Formation d'une journée et demi

DURÉE : 10h

J1 : 8h30-16h30

J2 : 8h30-11h30

### METHODES ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique et cas pratiques, quizz/QCM
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette, 75009 Paris

TARIF : 1350 € HT (1620 € TTC)

INSCRIPTION sur [rb-formation.fr](http://rb-formation.fr)

### CONTACT

Caroline Breton :  
[formation@revue-banque.fr](mailto:formation@revue-banque.fr)  
Tél. : 0148 00 54 04

**Alain Gourio** est directeur des publications du Groupe Revue Banque. Docteur en droit, il est ancien président et administrateur de l'Association Européenne pour le Droit Bancaire et Financier (AEDBF). Il est également administrateur et président du comité scientifique de l'Association nationale des juristes de banque (ANJB). Auparavant, il a été directeur juridique et conformité de la Fédération bancaire française et responsable du pôle Coordination juridique à la Direction des Affaires Juridiques du Groupe BNP Paribas.





## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur [www.rb-formation.fr](http://www.rb-formation.fr)

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne.

Imprimez la page à l'aide de votre navigateur, puis cliquez sur « envoyer ».

Envoyez-nous par email ou courrier le bulletin d'inscription signé.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture-convention (n° de déclaration d'activité 11-7511101-75).

Une attestation de présence sera délivrée à l'issue de la formation au salarié présent.

## CONDITIONS D'ANNULATION

Stagiaire :

En cas de dédit par le stagiaire à moins de 7 jours avant le début de l'action mentionnée à l'article 1 ou abandon au cours de la formation, l'organisme retiendra le coût total des sommes qu'il aura engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L920-9 du code du travail.

Organisme :

REVUE BANQUE se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à deux semaines avant de le début de celle-ci, si le seuil minimum d'inscrits (5 personnes) n'est pas atteint.

## ACCESSIBILITÉ

Merci de nous contacter si vous avez besoin d'aménagements particuliers :

Caroline Breton, par tél. : 01.48.00.54.04 ou par mail [formation@revue-banque.fr](mailto:formation@revue-banque.fr)

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Possibilité d'adaptation sur demande du support, du rythme de la formation. Aménagement possible de la salle.

## CONTACT

Pour toute information :

RB FORMATION

18 rue La Fayette 75009 Paris

[formation@revue-banque.fr](mailto:formation@revue-banque.fr)

Tél. : 01 48 00 54 04

## FORMATIONS SUR MESURE

Toutes nos formations peuvent être proposées en intra. Devis sur demande.